

ANOM, Etat Civil, Résultats

Algérie ALGER 1903

Segouera N° 2146
Mahmoud
Lahdar

Mention supprimée en vertu d'un jugement du tribunal civil d'Alger rendu le quatre décembre mil neuf cent cinquante quatre et transcrit le vingt cinq janvier mil neuf cent cinquante cinq sous le n° 267
L'officier d'Etat civil
Léon Tapisier -

Rectifié par jugement du tribunal civil d'Alger rendu le 5 mai mil neuf cent cinquante six et transcrit le vingt huit juillet suivant sous le n° 1269 eu ce sens que désormais il mentionnera que le nom paternel est Segouera

L. dénommé ci-contre a contracté mariage avec _____
à la Mairie de _____
le _____

L'Adjoint délégué,

L'AN mil neuf cent trois, le dix sept novembre à huit heures
du matin **Acte de NAISSANCE** d'un enfant du sexe Masculin né le
dix sept novembre à deux heures
du soir à Alger, rue des Sarratins 1, domicile de ses père et mère

fil de Lahdar ben Mohammed Journalier
âgé de vingt six ans,

et de Hosni ben Mohammed, soufreux
âgée de vingt ans, sans profession

lequel a reçu le prénom de Mahmoud
sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant

En présence des témoins ci-après Chabane ali agent de police
âgé de quarante ans, demeurant à Alger, rue Sidi abdallah 9.
Et de Bloul Mohammed Journalier
âgé de soixante ans, demeurant à Alger, rue Revue 4.

L. déclarant et les témoins ont signé, après lecture, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la Loi, par Nous, Arpaud chevalier de la Légion d'Honneur Adjoint au Maire de la Commune d'Alger, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat civil.

Le déclarant et le second témoin ne sont signés

Chabane
Arpaud